



# PAS'partout

## Du 2 mai 2020

### Réouverture des écoles le 11 mai...

### Protocole sanitaire

#### A propos de la réouverture des écoles le 11 mai...

Demander aux enseignants s'ils souhaitent reprendre en présentiel, c'est comme demander à un boulanger s'il veut faire son pain ou demander à un médecin s'il veut soigner ses patients.

Oui, bien évidemment nous souhaitons reprendre en présentiel car **c'est cela le sens de notre travail.**

**L'enseignement à distance n'était que du bricolage** pour faire face à une situation complètement inédite. On a alors rapidement perdu une partie de nos élèves, les plus fragiles scolairement mais aussi socialement. Cela a quand même permis de démontrer que la relation pédagogique reste centrale dans l'acte d'apprendre et que, sauf dans quelques cas choisis par les familles, elle ne peut se vivre à travers l'écran d'un ordinateur.

Alors oui, le 11, le 18 ou même le 25 mai, **nous avons envie de reprendre en présentiel mais pour des raisons pédagogiques et non pas économiques.**

Si on nous demande d'accueillir à nouveau nos élèves à l'école **pour des raisons pédagogiques alors il faut le faire pour tous et non pas sur la base du volontariat car l'école publique est depuis plus d'un siècle laïque et obligatoire.**

Sur cette base, il nous faut ainsi **réfléchir si cet accueil est réellement envisageable dès le 11 mai**, date choisie par notre seul président, ou s'il faut le retarder encore un peu, afin d'avoir toutes les données en main pour permettre à chacun de nos élèves de revenir dans les locaux scolaires en toute sécurité.

Sur le terrain, il va vite être facile de constater que dans une salle de classe, en primaire, **le nombre de 15 est beaucoup trop important pour essayer de garantir au mieux les gestes barrières et autres préconisations contenues dans le protocole sanitaire (voir article suivant)** pour la réouverture des écoles maternelles et élémentaires. Et plus les élèves seront jeunes, plus ce nombre devra être restreint. Cela veut donc dire qu'une classe devra être coupée en trois voir

quatre groupes avec un accueil en journée ou en demi-journée. Cela aura donc pour conséquence que les élèves ne pourront être à l'école que l'équivalent d'une journée (ou deux demi-journées) et que le reste du temps ils seront à la maison avec du travail (ou suivant l'âge, des pistes de travail) donné lors du temps de présence. Avec bien sûr, l'assurance d'avoir le gel hydroalcoolique en quantité suffisante, des masques pour les adultes et en ayant des réponses à tous les autres points que nous avons listés plus loin.

Cela veut donc dire aussi que les parents devront continuer à avoir la possibilité de demander des congés pour garde d'enfants quand ceux-ci ne seront pas à l'école, même au-delà du 2 juin.

**Si le 11 mai, on nous demande d'accueillir nos élèves pour des raisons économiques alors il serait bien que le gouvernement ait le courage de le dire clairement.** Avec une moyenne de 2 toilettes pour 4 classes ( $4 \times 15 = 60$  enfants), étant données les rentrées échelonnées, les récréations échelonnées et les sorties aux horaires habituels, le temps utile dédié à la fameuse continuité pédagogique prônée est très faible. Tirez-en les conclusions sur l'efficacité attendue de nos actions en tant qu'enseignants et l'hypocrisie de l'argument de l'inégalité sociale.

**Il serait plus honnête de décréter qu'il faut abandonner toute idée d'enseignement et de créer un service public exceptionnel de garderie/étude surveillée,** dans les écoles, en fonction des besoins d'accueil et des disponibilités des personnels communaux.

Il serait donc également plus honnête de dire aux familles qu'on leur donne le choix d'un non choix puisque les parents devront retourner travailler (suppression du droit de garde à partir du 1<sup>er</sup> juin) tout en sachant que l'accueil de leur(s) enfant(s) ne se fera pas en toute sécurité..

Avec ces faux arguments, l'État maintient un flou qui met la pression à tous, parents, enfants et enseignants et risque de créer des tensions dans la population envers ses représentants, en première ligne sur le terrain.

Si la priorité de la nation est donc à partir du 11 mai, la reprise économique, il serait bien que notre ministre explique à la nation qu'on demande à tous les acteurs de l'école publique, au nom de cette reprise, de prendre des risques réels qu'ils soient adultes ou même enfants... car visiblement on commence à s'interroger sur des maladies qui attaquent de jeunes enfants et qui pourraient être en lien avec le Corona.

**Alors OUI, nous voulons reprendre notre métier d'enseignants en présentiel** pour nous permettre de reconstruire des liens pédagogiques avec tous nos élèves, sachant que certains auront vécu des modalités de confinement difficiles mais nous sentons bien que ce n'est pas l'enjeu principal de la réouverture des écoles à partir du 11 mai.

Et **NON, nous ne souhaitons pas devenir, avec nos élèves, de possibles victimes collatérales d'un système économique** qui a une grande responsabilité dans la situation que l'on vit aujourd'hui.

Nous avons bien compris que **nous ne pourrons pas utiliser notre droit de retrait** si on estime que les conditions de sécurité sanitaires sont insuffisantes.

**Au PAS, nous ne souhaitons pas non plus appeler les enseignants à se mettre en grève** ce qui risquerait de ne pas être bien compris par la population et ferait porter sur nos seules épaules la responsabilité de la non réouverture des classes.

C'est pourquoi, si le 11 mai, notre hiérarchie nous impose un retour au travail dans des conditions sanitaires que nous ne jugeons pas acceptables, **nous demanderons à tous les personnels de faire remonter jour après jour auprès de leur inspection (avec copie aux syndicats) toutes les situations concrètes où chacun estime qu'il n'a pas été en capacité d'assurer les préconisations du protocole de réouverture. Ce signalement à son autorité supérieure, via les fiches SST pourra être une voie de recours** en cas de mise en cause et également un transfert de responsabilité puisque notre supérieur sera au courant de notre impossibilité à gérer certaines situations, quitte à revendiquer notre incompétence, si besoin.

**Le PAS 38**

### **PROTOCOLE SANITAIRE, aide à la réflexion**

Voici un « petit mémo » (*document suivant*) des points à traiter à destination des équipes qui vont devoir s'atteler à organiser la réouverture des écoles. Ceci est le résultat d'un travail collaboratif entre des syndiqués du PAS et une syndiquée de SUD.

Il se veut une aide et n'a pas la prétention, même s'il recense une vingtaine de sujets, à être exhaustif. Il n'a pas vocation non plus à vous dire si vous devez ou non reprendre le travail, mais à vous permettre, avec les représentants de la mairie et les collègues, de faire le point sur les conditions dans lesquelles vous pourrez le faire pour que cela soit acceptable sans engager votre responsabilité (et ce sera dur à réaliser....). En effet, le protocole sanitaire de Blanquer ayant été « blindé » pour que la responsabilité de l'Etat ne soit pas engagée (63 pages vérifiées par le bureau de contrôle « Véritas »), la responsabilité pénale des maires, des directeurs et des enseignants pourra être engagée si des points du protocole n'ont pas été mis en œuvre ou respectés.

Pour chacun des points, on pourra trouver des actions à faire, des questions à poser ou se poser, et un rappel du projet de protocole sanitaire de Blanquer, tel qu'il a été publié par le Café Pédagogique du 30 avril 2020, avec les numéros des pages qui abordent le sujet, quand il y en a. Les points ne correspondent pas au découpage du protocole, car nous avons rajouté des sujets non traités par le protocole, mais qui devront néanmoins être abordés avant la reprise (par exemple, recensement adultes, mots à mettre,...). Enfin les consignes correspondent à celles transmises par l'IEN de BJ2, il convient de les remplacer par celle de votre IEN qui pourraient être différentes.

Nous vous conseillons d'en produire 3 autres exemplaires en vidant les tableaux de leur contenu (sauf les premières lignes des colonnes) et d'en affecter un à la rédaction des questions à poser à l'IEN, un aux questions pour la mairie (la place dans le tableau étant parfois trop petite) et un dernier pour les mesures concrètes à mettre en place dans votre école.

Bon courage à tous, car il va falloir en avoir.

## Organisation reprise 11 mai = rentrée ???

Recommandations conseil scientifique, **Protocole Blanquer**, Recommandations conseil scientifique mises en œuvre dans le protocole, **IEN BJ2**, sans réponse. Questions IEN. **Questions mairie**

<b>Concertations préalables</b> <b>P 58, 59</b>	<b>Communication aux familles</b> <b>(+voir colonne « parent »)</b> <b>P 9, 14</b>	<b>Recensement adultes :</b> <b>enseignant.es, ATSEM,</b> <b>personnel entretien</b>	<b>AESH et élèves accompagnés</b> <b>P 9</b>
<p>Associer personnels de direction, enseignants et asso parents d'élèves.  A distance : IEN/directeurs, lundi 4 mai 9h  En présence :Equipe école/mairie  Conseil d'école extraordinaire  En concertation avec la municipalité,  <b>un ou deux jours de pré-rentrée</b> (le 11 et éventuellement le 12)  ① Lors de ce jour de pré-rentrée, organiser l'accueil des enfants de soignants et des enfants d'enseignants ... avec les personnels disponibles (TR, Membres du RASED, AESH, ATSEM, autre personnel en concertation avec la municipalité).  Dès le 4 mai en lien avec mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• savoir combien d'enfants viendront à partir du 12 ou du 14 mai</li> <li>• organiser les groupes en fonction de ce nombre d'enfants à accueillir ;</li> </ul>	<p>Quelles infos transmettre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-conditions d'ouverture</li> <li>-moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un adulte.</li> <li>-procédure applicable lors de la survenue d'un cas.</li> <li>-numéros de téléphone utiles.</li> <li>-interdiction de rentrer dans l'enceinte scolaire.</li> <li>-points d'accueil et de sortie des élèves</li> <li>-horaires à respecter</li> <li>-organisation cantine</li> </ul> <p>informer familles de l'organisation (combien d'enfants viendront à partir du 12 ou du 14 mai et groupes en fonction du nombre d'enfants accueillis) au plus tard le 7 mai</p>	<p>Qui sera présent à l'école parmi les différentes catégories de personnel?  Sachant que ne seront pas présents les personnes à risque</p>	<p>Réflexion spécifique.  <b>Attention particulière.</b></p>
<p>Faut-il un conseil d'école extraordinaire ? Y aura-t-il des dispositions écrites Dasen ou IEN en réponse aux questions en visio ?</p>	<p>document tout prêt pour info aux familles sur 5 premiers points donné par IEN ? Diffusion du protocole ?</p>		

Recommandations conseil scientifique, **Protocole Blanquer**, Recommandations conseil scientifique mises en œuvre dans le protocole, **IEN BJ2**, sans réponse. **Questions IEN**. **Questions mairie**

<b>Recensement élèves</b> <b>Taille groupes</b> <b>Alternance</b>	<b>Elèves en distanciel</b>	<b>Accueil à l'école, entrée</b> <b>P 12, 14</b>	<b>Parents</b> <b>P 5, 9</b>
<p>-Enquête auprès parents                      -Groupe de 5/8/10/15(maxi) élèves                      -PS ? TPS ?                      -L/MA et J/V, 1 jour sur 2,                      1 semaine sur 2, par demi-journées                      Les enfants qui seront accueillis seront les enfants des personnels soignants, les enfants des enseignants, des ATSEM, et les enfants dont les familles sont volontaires.                      Possibilité d'organisation : rotation des groupes 1 jour sur 2 ou 1 jour sur 3 si nécessité de faire trois groupes.                      A éviter: les demi-journées.</p>	<p>Lister élèves.</p>	<p>Eviter rassemblements.                      Les horaires d'accueil des groupes pourront être décalés (avenant au règlement intérieur de l'école à rédiger) de manière à faciliter le respect de la distanciation entre les personnes lors des entrées et sorties.                      Les parents ne rentrent pas dans l'école.</p>	<p>-S'engagent à ne pas mettre leur enfant si symptômes.                      -Prise de température avant de venir à l'école, elle doit être inférieure à 37,8°.                      -doivent expliquer gestes barrières à leurs enfants.                      -fournir mouchoirs jetables                      -tester et donner résultat en cas de suspicion.</p>
<p>Qui va faire le choix parmi les enfants volontaires qui seront accueillis ? Qui décide du nbre d'enfants accueillis, des jours d'accueil ? Les enfants accueillis le 11 et le 12 pourront-ils être gardés par atsem ou personnels mairie ?</p>	<p>Qui assure le travail en distanciel ?                      Qui l'organise ?                      Précision : Les personnels en arrêt maladie ne peuvent pas être en télétravail ?</p>	<p>Quelle amplitude pour le décalage des horaires d'accueil ?</p>	<p>Information fournie aux écoles par IEN ?</p>
<p>Les enfants accueillis le 11 et le 12 pourront-ils être gardés par atsem ou personnels mairie pour l'élémentaire?</p>		<p>Marquages au sol, signalétique à mettre en place</p>	

Recommandations conseil scientifique, **Protocole Blanquer**, Recommandations conseil scientifique mises en œuvre dans le protocole, **IEN BJ2**, sans réponse. **Questions IEN**. **Questions mairie**

<p><b>Circulation dans les locaux</b>  <b>Accès sanitaires</b>  <b>Accès « vestiaires »</b>  <b>p 7, 21</b></p>	<p><b>Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel.</b>  <b>P 5, 6, 8</b></p>	<p><b>Mesure barrières, règles de distanciation physique, lavage des mains et port du masque.</b>  <b>p 5, 6, 7, 17, 33, 34, 36, 39, 40</b></p>	
<p>Les déplacements d'élèves devront être limités au strict nécessaire.                      Condamner 1 urinoir, 1 cuvette sur 2 si la distanciation est &lt; à 1 m.                      Nombre de présent dans le sanitaire + ou &lt; au nb d'urinoirs ou cuvettes.                      Gérer le flux d'élèves.                      Se laver les mains avant et après.                      Accès permanent au lavage des mains : point d'eau, savon, serviettes papier ou séchage à l'air libre.                      Evacuation régulière des poubelles.                      Aération si possible pendant l'utilisation.                      Neutraliser les sièges et places de bancs pour permettre distanciation d'1m.</p>	<p>Ventilation des classes d'au moins 10 min : matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récré, au moment du déjeuner, le soir pendant nettoyage.                      Locaux : plusieurs fois par jour.                      Matériel : échanges à éviter, désinfection après chaque utilisation.                      En maternelle proscrire l'utilisation de matériel collectif. Désinfecter en cas de transfert à un autre élèves.</p>	<p>-Maintenir 1m de distanciation.                      -Formation pour prof, personnels direction, personnel éducatif, agents. Reprendre les préconisations du protocole. La formation doit être adaptée à l'âges des enfants accueillis. Et commencer avant la réouverture des écoles.                      -Information pratique aux élèves : des kits de communication adaptés seront fournis. Séances d'éducation à la santé. Ressources sur <a href="https://e-bug.eu/#France">https://e-bug.eu/#France</a>                      -Lavages des mains (eau, savon, serviettes papier) pour tous: 30 secondes, en arrivant, avant début de la classe, à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas, av et après passage aux sanitaires,                      -Port du masque obligatoire pour les adultes. Déconseillé pour élèves en maternelle, sauf pour élèves présentant des symptômes de pathologie respiratoire.</p>	<p>Pour l'hygiène, lister ce qu'on ne faisait pas avant l'épidémie pour mieux insister dessus. Et rappeler les gestes d'hygiène qu'on appliquait déjà.</p>
		<p>Enfants arrivant avec masque à l'école ? Qui assure formation ?</p>	
<p>Balilage, traçage au sol , aération, neutralisation sanitaires ?</p>		<p>Qui assure formation ? Quand ?</p>	

Recommandations conseil scientifique, **Protocole Blanquer**, Recommandations conseil scientifique mises en œuvre dans le protocole, **IEN BJ2**, sans réponse. **Questions IEN**. **Questions mairie**

<b>Organisation matérielle de la classe</b> <b>P 17, 47</b>	<b>Récréations</b> <b>P 21, 39, 30</b>	<b>Travail pédagogique, contenus</b> <b>P 25, 26, 47</b>	<b>Activités physiques p 25, 26</b> <b>Sorties de l'école (tour du quartier, sortie dans forêt...)</b>
	Adapter pour qu'il n'y ait pas de brassage. Organisées par groupes de classes.	<b>L'objectif pédagogique</b> , en distanciel ou en présentiel est de <b>maintenir du lien</b> avec les activités scolaires, que les élèves puissent lire, écrire, compter de manière régulière, maintenir leurs acquis.	
Sens de circulation dans la classe ?		Pas de nouvelles acquisitions travaillées ? Pas d'avancée dans le programme ?	Comment faire EPS sans matériel, avec distance d'1m ? Parcours individuel ? Sorties autorisées ?
Mesure surface disponible classes ? Aide pour déplacer meubles ?	Neutralisation des jeux collectifs ?		

<b>Mots à mettre sur la reprise de contact avec les enfants p 9</b>	<b>Temps de midi</b> <b>P 43, 44</b>	<b>Sieste</b> <b>P 17, 36</b>	<b>Sortie</b> <b>P 12</b>
Chercher des avis de psy, de collègues, sur l'entrée en contact avec les enfants Etablir liste de points à traiter par l'échange de paroles avec enfants	Repas dans la classe.	Laver périodiquement les couvertures pour la sieste.	Dissocier les flux d'entrée et de sortie si la configuration le permet
Aide psy pour reprise contact avec les enfants ? Quelles infos à donner ?			
	Un service de cantine est-il mis en place ? Si non peut-on utiliser les locaux pour la restauration ?	Laver couvertures de la sieste : qui ? fréquence ?	



Recommandations conseil scientifique, **Protocole Blanquer**, Recommandations conseil scientifique mises en œuvre dans le protocole, **IEN BJ2**, sans réponse. **Questions IEN**. **Questions mairie**

<b>Gestion cas suspect</b> <b>P 60, 62, 63</b>	<b>Périscolaire/garderie/ménage</b> <b>P 8, 33, 34, 36, 39, 40, 63</b>	<b>Procédures à suivre pour les adultes de l'école</b> <b>P 50, 51, 52, 53, 54</b>	<b>annexes</b>
<p>A mettre en place avant le 11 mai et à faire connaître aux parents et aux personnels des établissements scolaires.</p> <p>-Eviction immédiate. Les parents devront assurer la réalisation d'un test de dépistage. Pas de retour sans résultat du test. Diagnostic de tous au sein de l'établissement (équipe mobile avec 1 professionnel habilité pour prélèvement et 1 psy). Fermeture classe ou école avec éviction pendant 14 jours. Processus opérationnel de suivi et d'isolement.</p> <p>-Prise de température à l'école en cas de doute.</p>	<p>Contrôler et organiser le brassage des enfants.</p>		<p>Projet de protocole sanitaire de Blanquer publié dans le Café Pédagogique du 30/04 : <a href="https://www.andev.fr/documents/042920024527_PROTOCOL_SANITAI_RE_POUR_LA_REOUVERTURE_DES_ECOLES_MATERNELLES_ET_ELEMENTAIRES.pdf">https://www.andev.fr/documents/042920024527_PROTOCOL_SANITAI_RE_POUR_LA_REOUVERTURE_DES_ECOLES_MATERNELLES_ET_ELEMENTAIRES.pdf</a></p> <p>Fiches point de contrôle du projet de protocole sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Accueil des élèves : p 15</i></li> <li><i>Aménagement des classes : p 19</i></li> <li><i>Gestion des circulations : p 23</i></li> <li><i>Activités sport et culturelles : p 27</i></li> <li><i>Récréation : p 31</i></li> <li><i>Nettoyage/désinfection locaux p37</i></li> <li><i>Dimensionnement et équipement des sanitaires : p 41</i></li> <li><i>Gestion de la demi-pension : p 45</i></li> <li><i>Enseignements spécifiques (musique, arts plastiques, sciences, technologies) : p 48</i></li> <li><i>Effectifs globaux : p55, 56, 57</i></li> </ul>
			<p>Est-ce normal de n'avoir eu que le projet par le Café Péda ?</p>
	<p>Y a-t-il une garderie le matin ? Le soir ?</p>	<p>Information des personnels mairie ?</p>	<p>En avez-vous eu communication ? Quand ?</p>